POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP

Seuil d'information et de recommandation



Communiqué du: 19/11/2010 16h

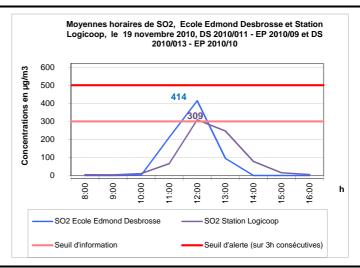
Observations:

Vendredi 19 Novembre 2010 - constat de dépassement

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Logicoop à l'école Edmond Desbrosse et sur la station de mesure fixe située dans ce quartier, Scal-Air a enregistré de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO2), polluant d'origine industrielle. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO2 par m3 d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé à 12h. A noter que la valeur limite horaire fixée à 350 µg/m3 a également été dépassée sur le site Edmond Desbrosse.

Zones concernées	Logicoop - Ecole Edmond Desbrosse, quartiers Nord et Nord-Ouest de Nouméa
Début de l'épisode	Vendredi 19/11/2010, 10h30
Fin de l'épisode	Vendredi 19/11/2010, 15h
Polluant	dioxyde de soufre (SO2)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil	1 par site
Durée du dépassement	1 heure
maximum horaire	414 µg/m3 à 12h
Moyenne journalière	



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents de 5.14 m/s (10 kt) et de secteurs Sud-Est à Sud-Sud/Est ont été observés entre 10h et 11h.
Ces directions correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers l'Ecole Edmond Desbrosse à Logicoop, faisant actuellement l'objet d'une campagne de mesure et vers la station de logicoop.
Les vents de 5.14 à 7.2 m/s (10 à 14 kt) ont été de secteurs Est-Sud-Est à Sud-Est entre11h et 16h.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO2 est de 300 μg/m3 en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine <u>des groupes particulièrement sensibles</u> et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO2 en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure